

CONTRIBUER AUX STRATÉGIES DE TERRITOIRES

La CCI du Var vous aide à améliorer les conditions d'implantation et d'extension des activités économiques sur votre territoire.

Vous devez élaborer un schéma d'aménagement (ex. SRADDT) ou un document d'urbanisme (ex. PLU, SCoT, ou PDU), la CCI du Var, par son expertise et sa connaissance du tissu économique, peut vous y aider. Notre ligne de conduite : la mise en cohérence de vos projets d'urbanisme et de vos objectifs en matière d'emploi et de développement économique.

La CCI vous accompagne, avec ses élus et techniciens, dans le cadre de l'élaboration ou des révisions des documents d'urbanisme, comme le prévoit la loi. Elle fournit aux élus locaux toute information économique utile au développement du territoire et émettent un avis annexé au dossier d'enquête publique.

La CCI du Var vous accompagne aussi dans l'élaboration de votre stratégie de développement territorial au moyen de prestations collectives et individuelles pour vous aider à améliorer les conditions d'implantation et d'extension des activités sur votre territoire.

L'ensemble des prestations conduites par la CCI du Var peut être adapté et développé sur mesure. La CCI du Var a conçu à cet effet le cadre souple et innovant que constituent les Chartes de Partenariats avec les collectivités.

Consulter notre catalogue "Collectivités"